CSASD Second degré du 5 février 2024

lundi 5 février 2024, par CGT

Compte rendu du Comité social d’administration spécial départemental (CSASD), Lundi 5 Février 2024

Vous pouvez consulter notre déclaration liminaire qui évoque les les propos polémiques de notre ministre ; les annonces récentes de réformes rétrogrades ; les luttes gagnantes en LP ; les conséquences désastreuses de la mises en places de groupe de niveaux au collège, bien-sûr pour les élèves (notamment ceux en difficulté), mais aussi pour les collègues du secondaire ainsi que ceux du primaire (CM) et enfin les conséquences sur les dotations horaires des établissements notamment ceux en éducation prioritaire mis encore plus en difficulté ; Pour finir nous expliquons la nécessité de disposer des mêmes tableaux de répartition que l’institution pour garantir un travail plus efficace et une répartition des moyens plus transparente juste et égalitaire.

Compte rendu
Comité social d’administration
spécial départemental (CSASD)
Lundi 5 Février 2024

Présents :

Inspection académmique : M Wachenheim (DOS) M Martins (DOS) Mme Leremon (SG) M Dickelé (IA-DASEN) Mme Petit (IA-DA adjointe) Mme Meisse (ADASEN)

Organisations syndicales : 4 FSU (4 titulaires / 5 sièges) + 2 CGT educ’action (1 titulaire + 1 suppléant / 1 siège) + 1UNSA (1 titulaire / 3 sièges) + 1FO (1 titulaire / 1 siège) donc 7 votants

Déclaration de la CGT Educ’Action 42 :

Déclaration CGT Éduc’Action CSA-SD
Second degré du 05/02/2024

Le dernier remaniement du gouvernement avec la nomination de Gabriel Attal comme premier ministre, après 6 mois de mandat comme ministre de l’Éducation, et le regroupement du ministère de l’Éducation avec celui de la jeunesse et des sports, a bien-sûr suscité l’incompréhension comme première réaction des personnels. L’absence d’ un ministère plein et entier dédié à l’Éducation a été perçu comme une agression contre la profession.